



PROTOCOLE INDEX

L'index des noms sera établi par l'auteur d'après un second jeu d'épreuves dont la mise en pages sera considérée comme définitive.

L'auteur fournira son index sur support informatique (version rtf) avec un tirage sur papier conforme au protocole de saisie.

L'index sera mis en pages et en colonnes par nos soins, mais l'auteur doit avoir fait sa saisie avec les enrichissements typographiques d'usage : majuscules, petites majuscules, italiques, voyelles accentuées. Les chiffres correspondant aux occurrences seront séparés par des virgules ; chaque entrée sera close par un point final.

Voici quelques entrées-types :

CRÉMIEUX (Benjamin), 219, 223.

DE QUINCEY (Thomas), 380.

GRACQ (Louis Poirier, dit Julien), 423, 450-452.

JÜNGER (Ernst), *passim*.

LAMARTINE (Alphonse de), 120-130, 132.

THÉO, voir GAUTIER.

THÉRÈSE D'AVILA (sainte), 226, 228, 229.

VARUS (Publius Quintilius), 233, 234.

Il n'est pas d'usage d'inclure dans un index les noms de personnages fictifs ni ceux de maisons d'édition, mais nous recommandons d'inclure ceux des éditeurs scientifiques.

Nous encourageons nos auteurs à parler avec nous de tout problème lié à l'indexation de leur ouvrage.